LES MODALITES D'INSCRIPTION

Si l'ensemble des familles, quelle que soit leur situation familiale et professionnelle, peuvent faire une demande de place (préinscription), une priorité est toutefois accordée aux familles qui résident ou justifient d'un emménagement sur la commune.

LA DEMARCHE DE PRE-INSCRIPTION

Effective à partir du 4^{ème} mois de grossesse, la demande débute par la prise d'un rendez-vous via notre plateforme de rdv en ligne : https://rdv.ville-isle-adam.fr/isleadamrdv

→ Sélectionner « Petite Enfance » puis préinscription. le planning des permanences s'affiche alors. Après avoir choisi le jour et le créneau horaire, il est nécessaire de valider la réservation par le biais de la connexion à un compte (existant ou à créer). Passée cette étape, un mail de confirmation est envoyé au titulaire du compte..



LE RENDEZ-VOUS DE PRE-INSCRIPTION

Assurées à tour de rôle et dans les bureaux respectifs de chacune des directrices ou du responsable du Relais Petite Enfance (RPE), les pré-inscriptions ont lieu les lundis et les mercredis après-midi (13h30 ou 14h30).

Les pièces justificatives doivent être apportées :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture Energies, quittance de loyer) ou, en cas d'emménagement, un document officiel indiquant l'adresse Adamoise (acte notarial, ordre de mutation, etc.)
- une attestation d'hébergement sera également à prévoir en cas de domiciliation chez un tiers.
- le certificat de grossesse ou l'acte de naissance.

Seules les familles munies de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires verront leur dossier enregistré.

LE SUIVI ET LA VALIDITE DES DOSSIERS

Tout changement de situation (contact, adresse, etc) doit être communiqué par écrit au service Petite Enfance.

La naissance de l'enfant et dans un délai d'un mois, doit obligatoirement être confirmée par les parents (via l'envoi de l'acte de naissance). Toute naissance non confirmée dans ce délai suspend le dossier.

pre-inscription@ville-isle-adam.fr

La pré-inscription ne valant pas admission et les demandes étant nombreuses, seules les familles engagées dans le strict respect des procédures administratives précitées verront leur(s) dossier(s) étudié(s) lors de la commission annuelle d'attribution des places.

L'ATTRIBUTION DES PLACES

Les demandes sont examinées lors de la commission annuelle (avril) et les places sont attribuées (pour la rentrée de septembre) en fonction des disponibilités des structures.

L'admission n'étant valable que pour la demande formulée lors de la pré-inscription, tout changement, notamment sur le volume horaire, les jours ou la date d'entrée, entraîne une révision du dossier.

En cas de désistement d'une famille retenue initialement ou en cas de libération de places en cours d'année, une liste d'attente établie lors de la commission, permet l'admission de nouveaux enfants.





Mairie- annexe Le Castelrose, 1 Avenue de Paris petite-enfance@ville-isle-adam.fr

Les Structures Municipales Petite Enfance



Sur le territoire de L'Isle-Adam, différentes offres d'accueil à destination des enfants de 0 à 3 ans sont proposées aux familles : crèches municipales, micro-crèches privées, assistants maternels et garde à domicile.

La commune gère plusieurs Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (crèches municipales collectives et familiale).

En complément des informations du site de la Ville, cette brochure présente les différents établissements municipaux, les conditions et démarches inhérentes à toute demande de place.



Multi-Accueil Jean de la Fontaine

D'une capacité d'accueil de 23 places, le multi-accueil Jean de La Fontaine propose un accueil régulier* et/ou occasionnel pour les enfants âgés de 7 mois à l'entrée scolaire maternelle, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**.

- * Il peut s'agir de 1 à 5 jours par semaine.
- ** Les horaires passeront à 7h-19h en Septembre 2023

L'équipe est composée d'une responsable de pôle, Infirmière Puéricultrice, d'une directrice titulaire d'un diplôme d'Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE), d'Auxiliaires de Puériculture, de CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance.

Multi-Accueil Jean de La Fontaine 54 allée des Sablières 01.34.08.86.54 multi-accueil@ville-isle-adam.fr

Dates de fermeture :

- Les jours fériés
- 1 semaine entre Noël et jour de l'An
- Le pont de l'Ascension
- 3 semaines et 2 jours au mois d'Août

La Halte-Garderie Jean-Paul Nomblot

D'une capacité d'accueil de 23 places, la Halte-Garderie Jean-Paul Nomblot propose, pour les enfants âgés d'au moins 12 mois à l'entrée en maternelle, un accueil régulier* et ou occasionnel, 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 8h à 18h. Des places sont également réservées à des accueils en matinée (8h-12h).

* Il peut s'agir de I à 4 jours par semaine.

L'équipe est composée d'une directrice titulaire d'un diplôme d'État d'Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE), d'Auxiliaires de Puériculture, de CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance et d'une infirmière référent Santé Petite Enfance de la Ville intervenant quelques heures par semaine.

Halte-Garderie Jean-Paul Nomblot Allée du Dr. Jean Cailleux 01.34.69.54.76 halte@ville-isle-adam.fr

Dates de fermeture :

- Les Mercredis
- Les jours fériés
- 1 semaine aux vacances de la Toussaint
- 2 semaines aux vacances de Noël, d'Hiver, de Printemps
- Le pont de l'Ascension
- Le mois d'Août

Nouveau Multi-Accueil ouverture en septembre 2023



Avec une ouverture prévue en centre-ville pour septembre 2023, ce nouvel établissement, d'une capacité de 30 places, proposera un accueil régulier* et/ou occasionnel pour les enfants âgés de 10 semaines à l'entrée scolaire maternelle, du lundi au vendredi de 7h à 19h.

* Il peut s'agir de 1 à 5 jours par semaine.

Accueil familial

La Crèche Familiale

D'une capacité d'accueil de 12 places pour la rentrée de Septembre 2022, la crèche familiale de L'Isle-Adam propose, pour les enfants âgés de 10 semaines à l'entrée scolaire maternelle, un accueil régulier, du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Les enfants sont accueillis au domicile d'une assistante maternelle, agréée par les services Départementaux, et employée par la Ville. Elle accueille 3 enfants (jusque 4 ponctuellement).

Elles font l'objet d'un encadrement assuré par une directrice Infirmière Puéricultrice dont la mission principale est de les accompagner dans leur quotidien et de veiller au confort, au bienêtre et à l'épanouissement des enfants accueillis.

Des visites à leurs domiciles sont assurées régulièrement et des temps collectifs favorisant la découverte, l'éveil et la socialisation des enfants sont proposés à l'Espace de vie Petite Enfance de manière hebdomadaire.

Bureau de la crèche familiale 2, allée du Dr. Jean Cailleux 01.34.69.77.49 creche@ville-isle-adam.fr

Dates de fermeture :

- Les jours fériés
- 1 semaine entre Noël et jour de l'An
- Le pont de l'Ascension
- 3 semaines au mois d'Août

Le RAM devient Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance de L'Isle-Adam est un service gratuit proposé par la commune et auprès duquel les familles peuvent obtenir :

- une information sur l'ensemble des modes d'accueil Petite Enfance existants sur la ville,
- une aide aux démarches de pré-inscription,
- un accompagnement sur l'ensemble des démarches et des aides relatives à la recherche et à l'embauche d'une Assistante Maternelle agréée.

Accueil au public lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h
Relais Petite Enfance
2 allée du Dr. Jean Cailleux
01.34.69.77.48
ram@ville-isle-adam.fr